

# Le Billet

« Pour et Par les Membres »

DÉCEMBRE 2017

*'Le printemps est la jeunesse de l'été et  
l'hiver, la vieillesse de l'automne.'*

Gilles Abadie



Mission	2
Services	3
Collaborateurs	4
Mot de la coordonnatrice	5
Nouvelles de la DHGR	6
Informations utiles	7
Transport adapté	8
Accident en transport	9
Stationnement	10
Déneigement	11
Actualités	12
Ressources utiles	13
Accessibilité	14
Accessibilité suite	15
Éducation populaire	16
Éducation pop. (suite)	17
Recettes	18
À portée de voix	19
La saison des impôts	20
Sports d'hiver	21
Membres	22
Partenaires	23

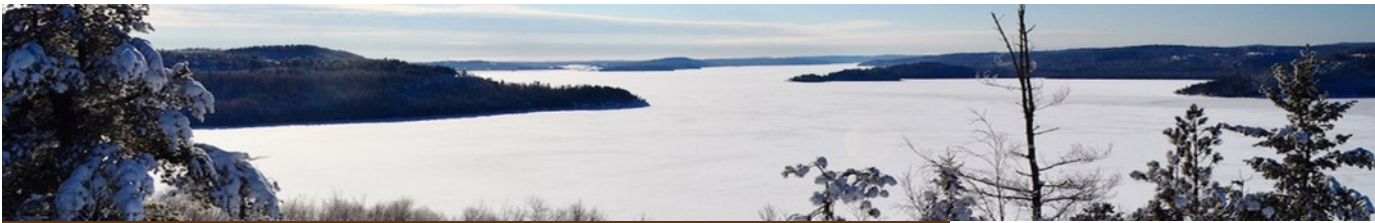
« La créativité et le génie ne peuvent s'épanouir que dans un milieu qui respecte l'individualité et célèbre la diversité. » Tom Alexander

« PAR LA **FORCE** DE NOS DIFFÉRENCES »

[www.dynamiquehandicape.ca](http://www.dynamiquehandicape.ca)

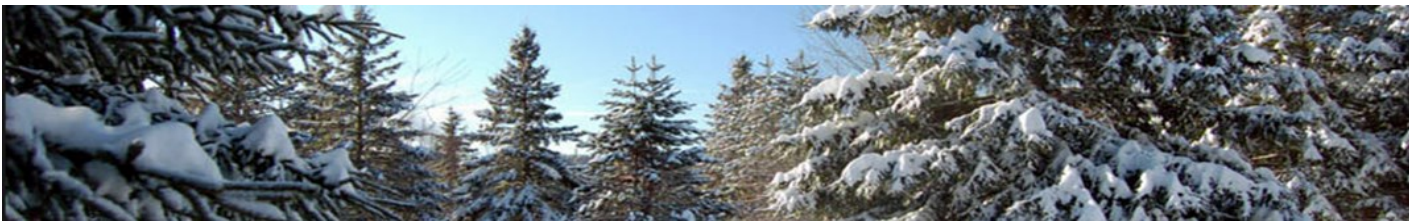
Bonne lecture à tous!





## Services

1. Nous offrons de **l'aide et de l'accompagnement** dans vos démarches individuelles comme usager en transport adapté (aide pour composer une plainte, accompagnement pour défendre votre plainte...).
2. Nous offrons un **espace pour la revendication et la sensibilisation** pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.
3. Nous offrons des **informations et des références** sur des ressources disponibles pour défendre vos droits. (Protecteur du citoyen, droits de la personne, Office des personnes handicapées du Québec, CAAP, etc.)
4. Nous offrons un **lieu d'échanges et d'activités** en regard avec la promotion et la défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Nos membres sont invités à donner leur opinion sur différents sujets et ont la possibilité de s'impliquer dans plusieurs comités de travail tels que :
  1. **Comité « C'est mon droit »** : Ce comité de travail voit à promouvoir les intérêts et la défense des droits des personnes handicapées; droit au transport, droit au logement, agir pour une ville de Granby accessible universellement, et plus encore, en posant des actions concrètes qui feraient avancer les choses. Exemples : lettres d'appui, mobilisation, prise de position, etc.
  2. **Comité Journal « Le Billet »** : Ce comité de travail planifie le contenu du journal, la mise en page et la publication. Une politique de fonctionnement a été élaborée pour faciliter la tâche du comité.
  3. **Comité Activités/conférences** : Ce comité de travail choisit les sujets des conférences ou des activités qui pourraient avoir lieu tous les premiers mardis de chaque mois. Le comité doit appeler pour réserver le conférencier s'il y a lieu.
  4. **Comité Autofinancement** : Ce comité de travail détermine les activités de financement.
  5. **Porteur de dossier** : Un membre dont un dossier l'intéresse, pourrait être nommé par le conseil d'administration pour nous représenter auprès de nos partenaires afin de défendre des dossiers avec ou sans la coordonnatrice.



# Mission

## Bref historique

La Dynamique des handicapés de Granby et région existe depuis 1990 et est officiellement née sous le nom de la Dynamique des Handicapés de l'Estrie (DHE) par l'initiative de personnes handicapées qui voulaient lever des obstacles. Depuis ce temps, l'organisme a développé une multitude de services adaptés aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs familles. C'est en 2009, à la suite de changements, que la dénomination sociale de l'organisme a été modifiée pour devenir Dynamique des handicapés de Granby et région (DHGR). Un nouveau logo a vu le jour pour cette occasion.

## Mission

La Dynamique a pour mission de défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes handicapées physiques et/ou intellectuelles et/ou en perte d'autonomie, dans les MRC de la Haute-Yamaska, ainsi que sensibiliser la population régionale et provinciale aux conditions de vie et aux besoins des personnes handicapées ou en perte d'autonomie avec nos regroupements.

## Objectifs

- **Sensibiliser** la population aux conditions de vie et aux besoins spécifiques des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- **Revendiquer** l'inclusion sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles auprès des instances décisionnelles concernées.
- **Mobiliser** la population à l'inclusion sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Le transport, l'urbanisme et l'accessibilité universelle sont les volets de travail prioritaires de la DHGR. Compte tenu de la réalité des personnes ayant des limitations fonctionnelles, ces priorités sont des incontournables. C'est par ces volets que la Dynamique des handicapés de Granby et région contribuera à : favoriser l'accessibilité universelle, lutter contre la pauvreté, combattre les préjugés et la discrimination, encourager l'intégration sociale, accroître l'autonomie et augmenter la qualité de vie.

C'est en ce sens que des services sont offerts, soit à la population ou aux membres.



## Collaborateurs

### **ARUTAQ :**

Le but de l'ARUTAQ est de soutenir, rassembler et représenter les regroupements des usagers du transport adapté pour la défense collective des droits et la promotion de l'accessibilité et le développement du service de transport adapté. Donc, nous sommes le représentant des usagers du transport adapté de notre région, car nous sommes membres de l'ARUTAQ.

### **CDC Haute-Yamaska :**

La CDC Haute-Yamaska aide au développement d'organismes communautaires dans la MRC de la Haute-Yamaska. Elle veille à la promotion des actions de solidarité et d'entraide. Elle encourage également le maillage entre les différents organismes afin qu'ils partagent leurs expertises.

### **GAPHRY:**

Le mandat du GAPHRY est de supporter les associations membres dans leurs démarches.

### **GASP :**

Le Groupe Actions Solutions Pauvreté est une table de concertation intersectorielle qui s'est donné comme mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d'actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté.

### **Kéroul :**

La mission de Kéroul est de rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte.

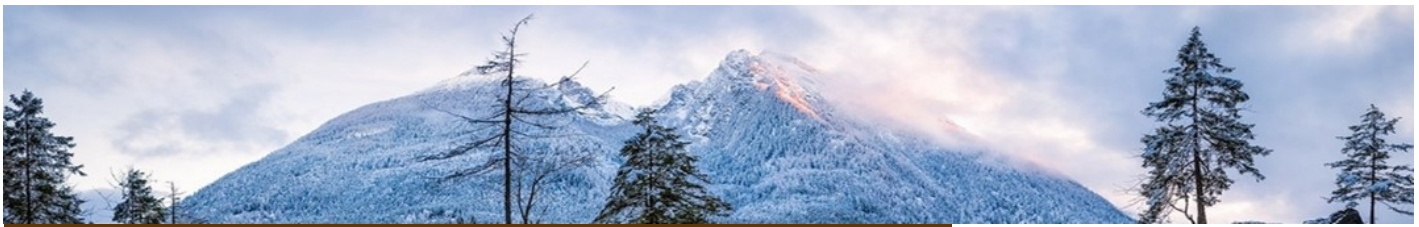
### **OPHQ :**

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (la Loi), l'Office a pour mission de faire respecter cette dernière.

### **Ville de Granby :**

Depuis octobre 2005, la Ville de Granby s'est dotée d'un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans leur secteur d'activité. La Dynamique collabore avec la Ville via différents comités : comité Politique Accessibilité Universelle, Politique familiale et tout autre dossier commun.

**ZLM :** Zone Loisir Montérégie (ZLM) est un organisme régional, sans but lucratif, responsable de la promotion du loisir des personnes handicapées et des personnes ayant un problème de santé mentale.



## Mot de la coordonnatrice

Chers Membres et Amis de la Dynamique,

L'hiver est à nos portes mais la Dynamique des handicapés de Granby et région n'a pas vu passer les saisons, trop occupée à accomplir les nombreuses tâches de sa mission.

De l'accessibilité universelle, en passant par la promotion de vos intérêts, la mobilisation pour que survivent nos organismes communautaires et la défense de vos droits, nous ne pouvons pas penser que notre action soit vaine.

De part et d'autres, notre représentation commence à faire son chemin et nous avons l'intention de continuer à porter haut et fort notre voix pour que nous soyons entendus.

De nombreux problèmes appellent des solutions qui souvent passent par la communication et la négociation mais nous sommes présents, et de plus en plus nous devenons des acteurs faisant partie de la discussion, de la recherche et de la mise en place d'éléments positifs allant dans le sens que nous recherchons pour améliorer votre qualité de vie.

Merci de votre support et de votre confiance, une nouvelle année empreinte d'énergie axée vers une année encore plus positive sera mise à votre service.

Je vous souhaite une année 2018 remplie de nombreux projets et de victoires au quotidien.

Marie-Christine Hon  
450 777-0270  
direction@dynamiquehandicape.ca

### **DEVENEZ MEMBRE - IMPLIQUEZ-VOUS DANS NOS COMITÉS**

**Le comité journal**

**Le comité c'est mon droit**

**Le conseil d'administration**

**Le comité campagne de financement**

**Le comité pour la semaine québécoise des personnes handicapées**



# Nouvelles de la DHGR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

**Isabelle Gauthier, présidente**  
**Mélanie Tétreault, vice-présidente**  
**David Delorme, trésorier**  
**Nicolas Luppens, secrétaire**

## Une nouvelle équièrre pour la DHGR!

Lucienne Simard est notre chargée de projet pour le Déjeuner-conférences du 5 avril 2018 qui se tiendra avec les acteurs du milieu. La mise en place de ce volet 2 de l'accessibilité universelle portera sur la scolarité inclusive et adaptée.



*Bienvenue Lucienne au sein de la DHGR*



Le prix Orange 2017 a été remis le 11 décembre 2017 par la DHGR en présence du maire Pascal Bonin.

Le récipiendaire est le magasin Chocolats Favoris de Granby

Félicitations pour votre Accessibilité!





# Informations utiles

## Nouveauté - Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches en [Version imprimable \(PDF\)](#) | [Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches en Version accessible \(RTF\)](#)

Lien : [www.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-les-personnes-handicapees-leur-famille-et-leurs-proches.html](http://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-les-personnes-handicapees-leur-famille-et-leurs-proches.html)

**Auteur** : Office des personnes handicapées du Québec



**Date de parution** : Novembre 2017

**Résumé** : Ce guide vise à faciliter l'accès à l'information sur les programmes offerts aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches.

Il présente, entre autres, les programmes liés au soutien au revenu, au soutien à domicile, à l'habitation, à l'emploi, aux aides techniques, aux services de garde, à l'éducation, au transport ainsi qu'au loisir, au sport, à la culture et à la vie communautaire. Il présente également les principaux régimes d'indemnisation du Québec qui peuvent s'adresser aux personnes handicapées. De plus, cette nouvelle édition inclut pour la première fois, et ce pour chacun des programmes, les éléments concernant les Premières Nations non conventionnées du Québec.

Chaque programme fait ainsi l'objet d'une fiche d'information qui en fait la description, qui en établit les principaux critères d'admissibilité et qui renseigne sur la façon d'en bénéficier. La fiche indique également les liens utiles pour obtenir davantage de renseignements.

### Claude Hebert

[chebert@laveniretdesrivieres.com](mailto:chebert@laveniretdesrivieres.com)

### **Brome-Missisquoi : les usagers du réseau de transport paieront davantage**

TARIFICATION. Donnant suite aux recommandations du service de transport adapté et collectif de son territoire, la MRC de Brome-Missisquoi a décrété voilà quelques jours une hausse des tarifs de l'ordre de : 3,8 % pour 2018. Cette mesure prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Tarifs du transport adapté et collectif

Trajets	2016	2017	2018
. Déplacement dans une municipalité	2,65 \$	2,70 \$	2,85 \$
. Déplacement entre deux municipalités	3,80 \$	3,85 \$	4,00 \$
. Transport médical hors territoire	14,25 \$	14,50 \$	15,00 \$
. Transport adapté Bromont-Granby	6,10 \$	6,15 \$	6,30 \$



## Transport adapté

Une étude très importante a été rendue publique récemment sur la situation actuelle, en termes économique et de rentabilisation sociale chez les utilisateurs, de même que concernant les perspectives dans les années futures, de l'accroissement des demandes de la clientèle qui nécessite l'utilisation du transport adapté, au Québec.



Cette étude réalisée en 2016 pour le compte de l'Association du transport urbain du Québec, qui se compose des Sociétés de transport des 9 plus grandes villes au Québec, est un document très riche en chiffres, en constats et en fondements appuyant nos demandes incessantes d'un rehaussement du financement en transport adapté. On y reconnaît, entre autres, que le seul paramètre pris en considération dans la contribution gouvernementale est l'achalandage. Sur cet aspect, nous pourrions ajouter : lorsque le gouvernement veut bien en tenir compte!

Source (étude complète) : <https://atuq.com/wp-content/uploads/Etudes/E%CC%81tude-transport-adapte%CC%81-ATUQ-VF-03062016.pdf>

### En visite dans une autre région?

Si vous êtes une personne à mobilité réduite admise au transport adapté, vous pouvez utiliser, tout service de transport adapté au Québec à titre de visiteur.

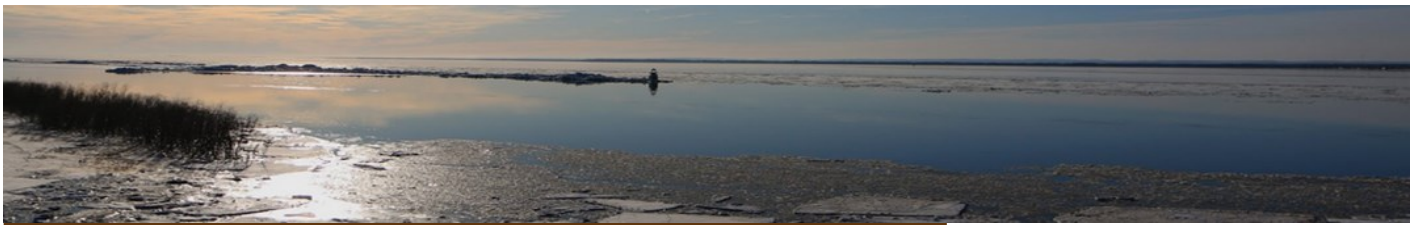
**Vous n'avez pas à refaire une nouvelle demande d'admissibilité pour utiliser le transport adapté d'une autre région.**

Afin d'utiliser le service de transport adapté à titre de visiteur, vous devez effectuer vous-même votre réservation auprès de l'organisme de la région concernée. L'organisme de transport adapté où vous avez été admis ou le bureau du ministère des Transports du Québec de votre région pourra vous fournir si cela est nécessaire, les coordonnées de l'organisme de transport adapté dont vous désirez utiliser les services à titre de visiteur, ainsi que les municipalités desservies par cet organisme.

Vous pouvez contacter le ministère des Transports avec la ligne sans frais **1 888 355-0511**.

Le tarif exigé par l'organisme de transport adapté auquel vous désirez faire appel à titre de visiteur devrait être le même que celui qui s'applique aux personnes handicapées admises à cet organisme et résidant sur le territoire qu'il dessert.

À l'occasion de votre déplacement assurez-vous d'avoir en main votre **carte d'admission** afin de pouvoir la présenter au chauffeur sur demande.



## Accident en transport

Au Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) protège tous les usagers de la route. Tout citoyen du Québec est couvert pour les blessures subies dans un accident d'auto causé par un autre véhicule : auto, train, taxi, autobus, vélo, moto.

**Cela implique également tout véhicule utilisé pour le transport adapté des personnes handicapées.** Bien sûr, personne ne souhaite ce genre d'évènement, mais vous seriez en droit de vous prévaloir des options suivantes selon les dommages encourus.

Le même principe s'applique si l'accident vous concerne à l'intérieur du véhicule comme une mauvaise chute, causée par la non-assistance du chauffeur ou non. Dans le cas où les policiers n'auraient pas été demandés sur les lieux, il n'y a pas de limite de temps. (ex. : 1 jour, semaines, 1 an après l'accident) pour impliquer les policiers et produire un rapport d'accident,

Ce rapport est nécessaire si vous désirez obtenir éventuellement une demande d'indemnisation de la SAAQ selon les problèmes de santé occasionnés par l'accident. Il ne faut pas oublier que les séquelles ne sont pas toujours apparentes ou ressenties immédiatement (commotion cérébrale, contusion interne, etc.)

**Il est donc très important d'ouvrir le dossier de la personne qui a subi l'accident à la SAAQ aussitôt que le rapport d'accident du policier a été rédigé.** La date d'ouverture du dossier à la SAAQ pourrait déterminer à partir de quand vous pourriez recevoir vos indemnisations.

Par exemple : frais médicaux, ambulance, incapacité à travailler ou à faire vos occupations quotidiennes, centre d'hébergement et de convalescence, etc...

Site de la SAAQ pour plus d'informations :  
<https://saaq.gouv.qc.ca/> ou téléphoner au 1 800 361-7620.

Finalement, ce rapport pourrait aider à déterminer le niveau de responsabilité des personnes impliquées dans le cas d'un litige judiciaire.

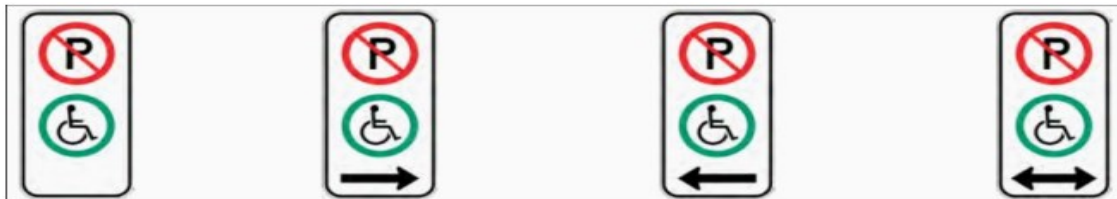


# Stationnement

Plusieurs personnes handicapées ou à mobilité réduite utilisent l'automobile ou d'autres véhicules adaptés pour leurs déplacements, mais leur limitation empêche l'utilisation des stationnements réguliers.

Les stationnements pour les personnes handicapées sont différents. Leur largeur permet entre autres, à une personne en fauteuil roulant de sortir le fauteuil de son véhicule ou à une personne âgée de pouvoir utiliser une marchette en sortant de son véhicule. De plus, leur localisation près des entrées permet un meilleur accès pour certaines personnes. Pensons seulement à une personne en fauteuil roulant qui doit « rouler » de son véhicule à l'entrée de l'hôpital **et l'on comprendra vite qu'on parle de droit et non d'un privilège.**

Les panneaux ci-dessous montrent la façon adéquate de signaler les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.



Au Québec, une vignette mobile **permet d'avoir accès** aux espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle autorise toute personne handicapée, conducteur ou passager d'un véhicule, à utiliser ces espaces réservés.

Les conditions pour obtenir la vignette sont que la personne qui en fait la demande vive une situation de handicap qui occasionne une perte d'autonomie au risque de compromettre sa santé et sa sécurité lors de ses déplacements sur une distance qui ne nécessite pas l'utilisation d'un moyen de transport.

La personne doit fournir **dans certains cas**, une évaluation médicale démontrant une incapacité d'une durée d'au moins six mois.

Les professionnels de la santé qui peuvent remplir cette évaluation sont un éducateur spécialisé, un ergothérapeute, un infirmier, un médecin, un optométriste, un physiothérapeute et un psychologue.

Vous devrez payer les frais de cette évaluation, **s'il y a lieu**. Ces frais peuvent varier d'un professionnel de la santé à un autre. S'il y a des frais, ils peuvent être ajoutés au niveau de vos frais médicaux lorsque vous remplissez vos déclarations de revenus fédérales et provinciales.



## Stationnement (suite)

Le coût pour la délivrance, le renouvellement ou le remplacement (incluant le certificat d'attestation) est de 16,70 \$, La vignette est valide pour une durée de 5 ans.

### *Information sur le formulaire de demande pour la vignette de stationnement*

Par téléphone : 1 800 361-7620

#### **Par la poste :**

Vignette de stationnement pour personnes handicapées (act. 6630)  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Case Postale 19850, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 8Z4



**En personne :** dans l'un des points de service de la Société de l'assurance automobile du Québec :  
Société de l'assurance automobile du Québec  
240, rue Saint-Jude Nord  
Granby (Québec) J2J 0C2

## Déneigement

L'hiver et le froid apportent leur lot de désagrément pour les personnes à mobilité réduite. Ces dernières se voient parfois contraintes de demeurer dans leur domicile, car les accès (trottoirs, entrées, etc.) peuvent être enneigés et glacés.

Pour les usagers du transport adapté, il est important de **dégager leur entrée de la neige ou de la glace qui pourrait rendre inaccessible l'entrée au chauffeur du transport adapté.**

Si l'entrée n'est pas dégagée et si l'utilisateur ne peut se rendre par lui-même au véhicule, le transport sera annulé.

Cet aspect est de la responsabilité de l'utilisateur et permet d'accroître la sécurité de votre déplacement.

Ce n'est pas au chauffeur de pelleter l'entrée.





## Actualités



Depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée à travers le monde chaque année le 3 décembre. Le thème retenu par l'Organisation des Nations Unies pour cette édition est « Des transformations durables pour une société inclusive<sup>[1]</sup> ». Ce thème met l'accent sur les changements à mettre en œuvre au niveau mondial pour réaliser, d'ici 2030, les 17 objectifs inscrits dans le nouveau programme de développement durable de l'ONU.

Ce programme est un plan d'action pour l'humanité qui vise à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. Ce programme s'appuie sur des objectifs communs pour rendre les sociétés plus équitables et inclusives d'ici 2030. La participation sociale des personnes handicapées est un enjeu transversal de chacun des objectifs du programme, et celles-ci sont appelées à jouer un rôle actif dans la société.

**Aide sociale: le gouvernement créera une nouvelle classe de pauvres, dénonce un collectif : Ceux qui seront admissibles au revenu de base devront patienter durant 66 mois**  
Québec établit un revenu de base qui atteindra 18 000 \$ en 2023, mais ceux qui se qualifieront devront être bénéficiaires de l'aide sociale depuis 65 mois avant de pouvoir obtenir ce soutien.

Les prestataires d'aide sociale ayant des contraintes sévères à l'emploi devront attendre au moins 5 ans et demi avant d'être admissibles au programme de « revenu de base ». Il n'y aura pas d'exception, avertit la garde rapprochée du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais. Cela signifie que toute personne handicapée devra patienter 66 mois afin de bénéficier du nouveau programme, et ce, peu importe la nature et la gravité de son handicap physique, mental ou psychologique.

Au 31 mars 2017, 128 320 adultes prestataires du Programme de solidarité sociale avaient des contraintes sévères à l'emploi. Mais plus de 44 000 d'entre eux (35 %) seraient inadmissibles au Programme du revenu de base puisqu'ils n'ont pas été inscrits « au moins 66 mois au cours des 72 derniers mois ».

La « règle du 66 mois » est là pour rester, indique un membre du cabinet ministériel de M. Blais. « Malheureusement, il n'y aura pas d'exceptions, même pour les cas flagrants », a-t-il dit dans un échange avec *Le Devoir* lundi 12 décembre 2017.

Marco Bélair-Cirino - Correspondant parlementaire à Québec | Québec



## Ressources utiles



<http://onroule.org/>

OnRoule.org se veut une référence pour simplifier la vie des personnes à mobilité réduite ou ayant des limitations fonctionnelles, leur donner les outils pour améliorer leur mobilité, les intégrer à l'activité économique de la ville, lutter contre leur isolement physique et psychologique en favorisant les échanges dans la communauté et donner une vitrine aux organismes du milieu afin de faciliter leur intervention sur le terrain et faire connaître leurs programmes et services d'aide.

Projet social novateur où chacun fait partie de la solution, OnRoule.org permet à chacun de faire une différence et de contribuer à sa façon au répertoire, que ce soit par l'ajout de commentaires, l'évaluation des fiches ou encore l'envoi d'information. OnRoule.org est un organisme à but non lucratif dont la mission est de contribuer au mieux être et à une meilleure autonomie des personnes à mobilité réduite ou ayant des limitations fonctionnelles, en centralisant et diffusant l'information sur l'accessibilité, en éduquant la population et en valorisant les acteurs du milieu grâce au déploiement de solutions innovantes.

OnRoule.org s'adresse notamment aux personnes en situation de handicap ou ayant des limitations fonctionnelles, aux aînés, aux femmes enceintes et familles avec poussettes, aux personnes vivant avec une maladie chronique dégénérative et toute personne ayant un problème de mobilité temporaire ou persistant.

### Voici les services offerts :

Répertoire de lieux publics et commerces accessibles

Répertoire de ressources dédiées

Répertoire de logements et domiciles accessibles, adaptables et/ou adaptés

Répertoire de ressources et documents d'intérêts

Trouvez les endroits accessibles  
près de chez vous



Gouvernement  
du Canada

[www.ph-endirect.gc.ca](http://www.ph-endirect.gc.ca)

Ce site fournit des liens à des renseignements pour les personnes handicapées, les membres de la famille, les fournisseurs de soins et tous les canadiens.



# Accessibilité

**Réussir des études universitaires à distance : l'Université TÉLUQ offre ce cours pour tous**  
2017-11-28 [Télé-université \(TÉLUQ\)](#)

Le cours de premier cycle [EDU 1004 Réussir des études universitaires à distance](#) (3 crédits) vient tout juste d'être mis à l'offre de l'Université TÉLUQ. Ce cours vise à aider l'étudiant à se préparer aux exigences de ses études, plus particulièrement dans un contexte de formation en ligne.

« Depuis sa fondation, l'Université TÉLUQ a pour mission l'accessibilité à des études universitaires de qualité, et ce, au-delà des barrières physiques et temporelles. Ce nouveau cours permettra notamment aux personnes qui retournent aux études ou qui ont un parcours atypique d'acquérir les connaissances et aptitudes qui leur permettront de s'outiller pour mieux réussir leur projet d'études à l'université », de souligner Martin Noël, directeur général de l'Université TÉLUQ.

Le cours a été produit sous la direction du [professeur Patrick Plante](#), qui mentionne « qu'il est le résultat d'une réflexion conjointe de l'Université TÉLUQ et de l'association étudiante (AÉTÉLUQ) portant sur l'accessibilité aux études. Celui-ci a été pensé non seulement pour bien préparer l'étudiant aux études universitaires à distance avec des exigences particulières liées au travail intellectuel, mais aussi à le former afin qu'il puisse prendre en charge sa motivation, un facteur très important de succès ».

[S'inscrire à EDU 1004 Réussir des études universitaires à distance](#)



## L'Université TÉLUQ

Créée en 1972 afin de rendre le savoir accessible, la TÉLUQ est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir tous ses programmes à distance. Chaque année, près de 20 000 personnes choisissent la flexibilité de l'Université TÉLUQ pour y faire leurs études universitaires, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> cycle.

Source : Denis Gilbert 418 657-2747, poste 5282 1 800 463-4728, poste 5282 Denis.Gilbert@teluq.ca

## **Le Bureau du taxi de Montréal recommande l'adoption d'une norme de service pour les personnes à mobilité réduite.**

Le conseil d'administration du BTM a adopté aujourd'hui à l'unanimité une résolution recommandant à la Ville de Montréal la mise en place d'ici deux ans d'une norme d'accessibilité universelle dans les taxis. Une fois en vigueur, elle garantira aux personnes à mobilité réduite un transport par taxi accessible à Montréal dans un délai de 30 minutes, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

« Nous voulons que toute la clientèle, y compris les usagers à mobilité réduite, puisse profiter de la flexibilité qu'offrent les taxis. Avec une norme d'accessibilité universelle, les taxis pourront mieux desservir une clientèle, qui a tout autant le droit à ce service indispensable à la population. Les taxis confirment ainsi leur place de premier plan dans l'offre de transport globale de Montréal », a déclaré André Poisson, directeur général du BTM.

Source : Kéroul



## Accessibilité (suite)

### Transport accessible

#### *Location d'un véhicule adapté*

*Discount location d'autos et camions*  
1 844 562-2886

Véhicules pour personne à mobilité réduite pour usage personnel. Ces véhicules spécialement aménagés conviennent pour le transport de 7 personnes (incluant le chauffeur et deux personnes se déplaçant en fauteuil roulant).

**VÉHICULE  
ADAPTÉ**

à accès latéral



**Membre de Kéroul, obtenez 15% de rabais!**

#### *Location Jean Légaré*

514 522-6466 ou 1 877 457-5342

<http://www.locationlegare.com/fr/location/specialises/mini-fourgonnette-adaptee>

#### **Location d'une voiture avec commandes manuelles ou poignées de volant**

**Alamo** : 1 800 651-1223 **Avis** : 1 800 321-3652 **Enterprise** : 1 866 225-4284 1 866 534-9250 (ATS)

#### **Transport collectif – interurbain**

##### ***Train***

Pour voyager en train, vous devez faire une réservation par téléphone avec VIA Rail au 1 888 842-7245 ou au 1 800 268-9503 (ATS) et non par Internet. Lors que vous faites votre réservation au moins 48 heures et plus à l'avance, assurez-vous que les gares de votre ville de départ et d'arrivée sont accessibles.

##### ***Autocar***

Pour connaître les trajets, les horaires et les tarifs, consultez le site Web de la Fédération des transporteurs par autobus. Lors de votre réservation, spécifiez que vous voyagez en fauteuil roulant. (l'onglet interurbain)

<http://www.federationautobus.com/fr/les-modes-de-transport-par-autobus>

##### ***Taxis adaptés***

**Pour les coordonnées de toutes les compagnies qui offrent des taxis adaptés, consultez le site Internet [www.larouteaccessible.com](http://www.larouteaccessible.com)**

##### ***Autobus régulier et métro – Montréal***

La majorité des lignes d'autobus offrent des véhicules à plancher surbaissé.

<http://www.stm.info/fr/acces/acces-en-fauteuil-roulant>



**AU ROYAUME DE L'ESPOIR IL N'Y A PAS D'HIVER**

Proverbe Russe

## Éducation populaire

### **La violence sexuelle : souvent invisible mais préoccupante chez les femmes vivant avec un handicap**

Dans nos sociétés, un taux alarmant de femmes et de filles vivront de la violence sexuelle au cours de leur vie. Mais saviez-vous que les femmes en situation de handicap, tout handicap confondu, sont quatre fois plus susceptibles de vivre une agression sexuelle que les femmes sans handicap (RAFH, 2013)?

Pour le regroupement québécois des CALACS (Centres d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel), «agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté ou malgré l'absence de consentement de la personne et ce, en utilisant le chantage, l'intimidation, la manipulation, la menace, les privilèges, les récompenses, la violence physique, psychologique ou verbale». Cette définition inclut plusieurs formes d'agressions sexuelles, avec ou sans contact, comme l'inceste, les attouchements, le voyeurisme, les appels obscènes etc...

Chez les femmes en situation de handicap, on considère aussi, par exemple, la violation de l'intimité, le refus de permettre la sexualité, le refus de donner des renseignements ou une éducation d'ordre sexuel, l'avortement forcé ou la stérilisation forcée comme des formes de violence sexuelle. Contrairement à la croyance populaire, la plupart du temps, les agressions sexuelles sont commises par des personnes connues comme quelqu'un de la famille, un conjoint, un voisin, un employeur, un collègue ou un professionnel consulté. Pour les femmes vivant avec un handicap, il peut s'agir des personnes leur prodiguant des soins ou des services, celles-ci ayant un accès privilégié au corps, à l'intimité des femmes et même parfois aux clés de leur domicile ou à leur argent. Il peut aussi s'agir d'autres personnes handicapées qui par exemple résident dans le même établissement.

Les femmes vivant avec un handicap sont en fait confrontées à plusieurs types de violence, d'ordre sexuel mais également physique, émotionnel, psychologique, financier ou relevant de la négligence. Ce phénomène est encouragé par ce qu'on nomme le capacitisme. Il s'agit «d'une forme de discrimination, d'un jugement défavorable contre les personnes vivant avec un handicap» (États généraux de l'action et de l'analyse féministe), d'un système d'oppression qui infériorise et même parfois infantilise ces personnes.

Dans notre société de performance, un handicap n'est pas vu comme l'expression de la diversité chez les êtres humains mais comme une erreur ou un manque



## Éducation populaire (suite)

Les expériences vécues par les femmes avec un handicap sont habituellement le résultat de l'intersection du capacitisme et de la violence basée sur le genre.

D'une part, la dépendance économique liée au sous-emploi et à la précarité, la dépendance aux soins, l'isolement social, le manque d'information sur la sexualité et la considération de ces femmes comme des proies faciles à cause de leurs limitations sont des facteurs augmentant la vulnérabilité des femmes en situation de handicap à la violence sexuelle. D'autre part, l'isolement, la dépendance financière, la peur de perdre une relation affective, de perdre ses enfants, de perdre des services essentiels, de ne pas être perçue comme crédible ou d'être placée en institution, les difficultés à communiquer ou à se déplacer et le manque d'accessibilité des ressources représentent des obstacles au dévoilement des agressions sexuelles et à la recherche d'aide.

Le CALACS de Granby est un organisme communautaire venant en aide depuis 30 ans aux femmes et aux adolescentes ayant vécu de la violence sexuelle et cela peu importe leur handicap, leur origine, leur religion ou leur orientation sexuelle. Les services offerts incluent des suivis de groupe ou individuels. Le CALACS se veut également un lieu d'implication pour celles qui désirent participer activement à la lutte contre les agressions sexuelles et toute autre forme de violence sexuelle. Finalement, diverses activités de prévention et de sensibilisation pour les jeunes et moins jeunes représentent un autre volet important des activités de l'organisme.



Sources :

CALACS de Châteauguay (2010), «Le CALACS Châteauguay vous parle de la violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap», <http://www.aphrso.org/pdf/femmes.pdf>

États généraux de l'action et de l'analyse féministe, «Glossaire» <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/glossaire>

Regroupement québécois des CALACS (RQCALACS), «Base d'unité»  
Réseau d'action des Femmes Handicapées Canada (RAFH) (2013), «Femmes en situation de handicap et la violence. Fiche d'information» [http://www.dawncanada.net/?attachment\\_id=373](http://www.dawncanada.net/?attachment_id=373)



## Recettes hivernales....

### Boisson au cidre chaud à l'érable

- 250 ml de cidre\* (1 tasse)
- 1 bâton de cannelle
- 4 à 5 lamelles de gingembre frais, pelé
- 5 grains de piment de la Jamaïque
- 15 ml de sirop d'érable (1 c. à soupe)
- 1 quartier de citron



### **sucre d'érable râpé finement et cannelle (pour garnir le verre)**

1. Dans une casserole, faire chauffer ensemble le cidre et les épices. Laisser bouillir 5 minutes.
2. Ajouter le sirop d'érable. Retirer du feu.
3. Givrer un verre ou une tasse en enduisant le rebord de jus de citron, puis en le trempant dans un mélange de sucre d'érable râpé et de cannelle.

**Retirer les épices du mélange de cidre et de sirop d'érable. Verser dans le verre et insérer le bâton de cannelle pour décorer.**

### Croustade aux pommes et à l'érable

- Préparation 10 minutes
- Cuisson 35 minutes
- Total 45 minutes
- Portion(s) 6 portions

#### **Ingrédients**

- 6 pommes vertes pelées, en tranches
- 2/3 tasses sirop d'érable
- 3/4 tasses farine
- 3/4 tasses gruau
- 1/2 tasse cassonade
- sel

1/2 tasse beurre

#### **Préparation**

##### **Étape 1**

Disposer les pommes dans un plat de 8 pouces (20 cm) carré, allant au four.

##### **Étape 2**

Verser le sirop d'érable sur les pommes.

##### **Étape 3**

Mélanger la farine, le gruau, la cassonade, le sel et le beurre jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'une chapelure.

##### **Étape 4**

Saupoudrer les pommes de ce mélange.

**RECETTES DU QUÉBEC**





## À portée de Voix (Canal vues et voix)

À compter du vendredi 15 septembre, de 11h30 à 12h, [Canal M](#) diffuse [Au signal](#), un nouveau magazine qui se penchera sur la place du sport dans la société et sur la place du handicap dans le sport.

L'animateur **Kéven Breton** et ses invités vont analyser le sport sous toutes ses facettes, pour mieux comprendre son influence sur la société et sur l'inclusion des personnes en situation de handicap. *Au Signal* comprendra aussi un bulletin d'actualités sportives, où les auditeurs pourront notamment suivre les athlètes canadiens dans leur préparation vers les Jeux Paralympiques d'hiver du 9 au 18 mars 2018.



L'expression « Au signal » fait référence aux différents types de signaux de départ donnés en début de compétition et qui peuvent être sonores, tactiles ou visuels, en fonction des handicaps des athlètes. « Au signal » est donc à la fois un terme sportif et une méthode d'adaptation qui permet à tous de partir «sur un pied d'égalité».

**Au signal : les vendredis à 11h30 sur [Canal M](#).**

En rediffusion à 15h et 18h, ainsi que les samedis 13h et dimanches 14h. Aussi disponible en *baladodiffusion*.

**Canal M est diffusé à travers le Canada sur le câble, par satellite et sur [canalm.vuesetvoix.com](http://canalm.vuesetvoix.com):** Bell (13 ou 949) ; Vidéotron Illico (577) ; Cablevision (990) ; CCAP (455) ; Cogeco (955) ; De Courcelles (972) ; Lambton (972) ; Rogers (659) ; Shaw Direct (777) ; Sogetel (972) ; Télé-Int-Tel (855) ; Telus

**Émanuelle avec un M et deux ailes : Émanuelle Robitaille** vous propose de réfléchir avec elle sur des thèmes comme le bonheur, l'estime de soi, la persévérance etc. Chaque semaine, une entrevue avec une personnalité, des questions lancées aux auditeurs et des musiques choisies. par l'animatrice viennent compléter et alimenter la réflexion.

**Signé Guylaine Tanguay : Guylaine Tanguay** nous fait découvrir des personnalités connues sous d'autres angles. Chansons et chronique viennent compléter ce rendez-vous.

**5 à 7 avec Arlette : Arlette Fara** vous propose un 5 à 7 où elle présente ses coups de cœur culturels et tout ce qui la fait vibrer. Avec ses invités et chroniqueurs, Arlette célèbre la diversité. Son émission laissera place aussi à la communauté LGBTQ +.



# La saison des impôts !

## Les personnes handicapées et les avantages fiscaux.

[http://www.revenuquebec.ca/documents/fr/publications/in/in-132\(2016-12\).pdf](http://www.revenuquebec.ca/documents/fr/publications/in/in-132(2016-12).pdf)

Cette brochure est téléchargeable sur les site de Revenu Québec et elle passe en revue toutes les déductions, crédits ou autres avantages dont vous pourriez bénéficier.

<b>1</b>	<b>Avantages fiscaux liés à l'impôt sur le revenu</b>	<b>11</b>
1.1	Avantages fiscaux pour la personne handicapée	11
1.1.1	Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux	11
1.1.2	Déduction pour produits et services de soutien à une personne handicapée	12
1.1.3	Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région	13
1.1.4	Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	14
1.1.5	Montant pour frais médicaux	16
1.1.6	Prime au travail adaptée	19
1.1.7	Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés	20
1.1.8	Crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie	21
1.1.9	Régime d'assurance médicaments du Québec (exemption de cotisation)	22
1.2	Avantages fiscaux pour l'entourage d'une personne handicapée	22
1.2.1	Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants	22
1.2.2	Crédit d'impôt pour activités des enfants	23
1.2.3	Crédit d'impôt pour aidant naturel	24
1.2.4	Crédit d'impôt pour relève bénévole	26
1.2.5	Crédit d'impôt pour répit à un aidant naturel	27
1.2.6	Sommes retirées d'un REER dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP) ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)	28
<b>2</b>	<b>Avantages fiscaux liés aux taxes</b>	<b>29</b>
2.1	Exemption de la TPS/TVH et de la TVQ sur certains produits et services	29
2.2	Remboursement de la TVQ pour l'achat et l'installation d'un ouvre-porte automatique	31
2.3	Remboursement partiel de la TPS/TVH et de la TVQ pour l'achat d'un véhicule adapté	31



## Sports d'hiver



### ..... Le ski adapté .....



**A**tteindre de hauts sommets n'aura jamais été aussi facile qu'en pratiquant le ski adapté ! Quoi de mieux que de profiter des grandioses paysages blancs du Québec tout en faisant le plein de vitamines D ? Pour les néophytes, ce sport adapté se pratique autant debout qu'assis, selon les besoins de chacun. Pas besoin d'être un grand sportif pour y trouver son compte ! Les forfaits incluent généralement la location d'équipement, ce qui limite les coûts de la sortie en plein-air.

Quelques exemples de types d'équipement :

**Mountain Man** : paire de ski montée d'un siège rigide. Il peut se manœuvrer seul avec des bâtons de ski, comme il peut être manœuvré par une tierce personne se positionnant à l'arrière.

**Dualski** (ou Fauteuil ski articulé – FSA): cet équipement est similaire au Mountain Man, mais le siège est plus articulé, plus flexible. Il peut donc également être manœuvré seul ou par une tierce personne.

**Tandemski** : tel que son nom l'indique, cet équipement est fait pour être utilisé en tandem. On retrouve des clips à l'arrière du tandemski permettant à une deuxième personne d'y attacher directement ses bottes de ski.

**Skis à trois traces à l'aide de béquilles-ski** (stabilos) : équipement adapté pour les personnes amputées d'une jambe.

**Skis à quatre traces à l'aide de béquilles-ski** (stabilos) : type d'équipement s'utilisant debout, idéal pour personnes avec des difficultés motrices qui n'utilisent pas de fauteuil roulant.



# Membres

## Vos avantages en tant que membre de la DHGR

1. Informations sur la promotion et la défense des droits des personnes handicapées
2. Droit de vote lors des assemblées générales
3. Participation aux activités de l'organisme
4. Participation aux divers comités de l'organisme
5. Recevoir le journal « Le Billet » 3 fois par année
6. Activités gratuites organisées pour les membres dans le cadre de notre mission

## DEVENEZ MEMBRE DE LA DHGR

*Coût d'adhésion : 10 \$ par année*

- Membre actif : toute personne ayant une limitation fonctionnelle et/ou personne ressource
- Membre soutien : toute personne qui veut soutenir et/ou s'impliquer à notre cause
- Membre organisme : toute association qui veut soutenir et/ou s'impliquer à notre cause
- Je désire simplement faire un **don** à la DHGR  
(*Reçu de charité émis pour un montant excédant 10.00 \$*)

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

Retournez votre coupon accompagné de votre paiement, une carte de membre vous sera envoyée.



# Partenaires



**FRANÇOIS BONNARDEL**  
DÉPUTÉ DE GRANBY

« Je suis là pour vous! »

Leader parlementaire  
et porte-parole du deuxième groupe d'opposition  
en matière de finances et pour la région de l'Estrie



T 450 372-9152

E [fbonnardel-gran@assnat.qc.ca](mailto:fbonnardel-gran@assnat.qc.ca)



650, rue Principale, Granby (Québec) J2G 8L4



  
**PIERRE BRETON**  
DÉPUTÉ DE SHEFFORD

**450 378.3221**  
[Pierre.Breton@parl.gc.ca](mailto:Pierre.Breton@parl.gc.ca)

 **Libéral**



**Service Mécanique GT**  
**Mécanique générale**

- Antirouille
- Alignement
- Pneus

890, Dufferin, Granby (Qc) J2H 0T8  
[servicemecaniquegt@videotron.ca](mailto:servicemecaniquegt@videotron.ca)  
**450.777.3533**  
Martin Grigore, Propriétaire



**ASX ATELIER SERVICE XPERT** **Service Remorque GT**

Location de remorque: **Plate-forme • Dompeur • Fermé**

**450.360.0585**



Heures d'ouverture du bureau :

Lundi au jeudi de 8h30 - 12h et 13h - 16h30

**Veillez noter que la DHGR sera fermée du 22 décembre  
au 5 janvier 2018 inclus**

Merci d'appeler avant de nous visiter pour vous assurer de notre présence!

450 777-0270

170, rue Saint-Antoine Nord, bureau 106, Granby (Québec) J2G 5G8

Centre communautaire Saint-Benoît  
170, rue Saint-Antoine Nord - Bureau 106  
Granby, Qc. J2G 5G8

Téléphone : 450 777-0270  
Télécopieur : 450 777-6645  
Courriel : [direction@dynamiquehandicape.ca](mailto:direction@dynamiquehandicape.ca)  
Site Internet : [www.dynamiquehandicape.ca](http://www.dynamiquehandicape.ca)

*L'inclusion c'est la  
valorisation, le respect et  
l'appui.*



**Suivez-nous sur Facebook :**  
[www.facebook.com/  
laDynamique](http://www.facebook.com/laDynamique)



**DYNAMIQUE  
DES HANDICAPÉS  
DE GRANBY ET RÉGION**

## Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) Vous invite au Gala des Prix Stop Pauvreté – 12<sup>e</sup> Édition

**Mardi 20 février 2018 de 17h à 19h**  
À l'Hôtel de ville de Granby (87, rue Principale)

Vin d'honneur, fromages et café servis gratuitement



*Dans le cadre de la Journée mondiale de la Justice sociale,  
trois prix honorifiques seront remis à fin de souligner des  
gestes qui ont contribué à l'amélioration des conditions  
de vie des personnes appauvries ou exclues socialement.*

Prix GASP – Individu  
Mention spéciale – Groupe, collectivité, entreprise  
Prix jeunesse

Places limitées, réservez vos billets au 450 378-0990 ou à [gasphauteyamaska@gmail.com](mailto:gasphauteyamaska@gmail.com)

Venez nombreux pour souligner l'engagement des acteurs de notre communauté et connaître les récipiendaires 2018.

MERCI À NOS PARTENAIRES



ORGANISME  
APPUYÉ PAR

